L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 1er DECEMBRE 1881.

Le "Times" de Londres et l'expédition tunisienne.

Il est été étonnant que l'accusation portée par M. Clémenceau contre le ministère, d'avoir entrepris en Tunisie une expédition d'affaires ne fût pas ramassée à l'étranger par les journaux qui pour un motif ou pour un autre, pourraient à l'égard des intérêts français des sentiments contraires. Nous avons éprouvé quelque surprise en remarquant dans ce nombre un journal aux opinions duquel on attribue de l'importance, dans un de ses leaders, le *Times* a non-seulement endossé l'opinion de M. Clémenceau, il a prétendu que ce que le député de Montmartre avait apporté à la tribune il l'avait, lui, le *Times*, dit et répété en détail depuis le commencement de l'expédition tunisienne.

A vrai dire, nous ne nous souvenons pas d'avoir lu, parmi les critiques acerbes et amères que le *Times* a dirigées contre l'action française dans le nord de l'Afrique, que des hommes d'Etat français eussent été poussés à sacrifier l'or et le sang de la France au bénéfice de financiers, car si nous avions lu une pareille assertion nous ne l'aurions pas laissé passer. Que M. Clémenceau dise ce au'il lui plaît, à la tribune, que nos gouvernants d'hier sont des imbéciles, s'ils ne sont pas des coquins, c'est son affaire et non pas la nôtre; il reste dans les limites de son droit de député; mais qu'un journal étranger comme le *Times* vienne insinuer que des ministres français n'ont pas eu à cœur, dans une entreprise grave ayant tout par les sacrifices qu'elle pouvait imposer à la France, le bien de leur pays, c'est ce que nous ne pouvons souffrir sans protester.

Mon opinion sur l'expédition tunisienne nous nous connaissons pour que nous n'ayons pas à la répéter ici. Nous avons fait des réserves graves sur l'opportunité de cette campagne alors qu'elle fut engagée; nous avons déploré les erreurs, les tâtonnements de diplomatique qui lui ont servi de préface; nous avons regretté le manque de franchise de la part du notre ministre des affaires étrangères, qui a pu à un moment donné tromper des doutes sur le but que la France se proposait en faisant franchir par son armée la frontière tunisienne, mais nous croyons regretté encore que le ministre des affaires étrangères, par les interpellations de plume ou de langage, ait donné l'apparence d'une affaire européenne à ce qui était et devait rester une affaire purement française.

Nous sommes donc parfaitement libres pour apprécier un passé auquel nous n'avons pas concouru; et c'est pour cela que nous repoussons avec dédain les accusations du journal anglais contre des hommes dont les actes, en cette affaire, n'avaient pas notre pleine adhésion, mais qui n'en ont pas moins agi avec la conviction qu'ils protégeaient dignement les intérêts de leur pays. Ce n'est pas à ces mêmes auxquelles nous nous livrons souvent sur les actes et la politique des gouvernements étrangers, nous ne nous départirons jamais du respect auquel ils ont droit, parce que nous connaissons qu'en manquant de respect à la France qui dirigent les affaires de leur pays nous manquerions également aux nations qui leur ont donné leur confiance.

Les mêmes égards, à ce qu'il nous semble, ne mentieraient pas à notre confrère de Constantinople. M. Gladstone et lord Granville exploitent, Pendant ce, le Guildhall, le désir de resserrer les liens qui unissent déjà la France et l'Angleterre. Nous avons ordinairement applaudi à un langage qui a trouvé, comme toujours, de l'écho de ce côté du détroit. Nous ne croyons pas que le *Times* contribue à ce résultat désirable en ne permettant des insinuations qui sont moins offensantes pour les hommes politiques auxquels elles s'adressent que pour le pays qui les a portés aux affaires.

[*La République française.*]

La défense des intérêts ouvriers.

Différent en cela de certaines personnages bien intentionnés qui font métier de la défense des intérêts ouvriers, et qui préparent le terrain de l'âge d'or en soufflant la guerre civile, M. Martin Nadaud vient de déposer sur le bureau de la Chambre une proposition de loi fort pacifique, destinée à rendre de très-réels services aux travailleurs de l'industrie. Cette proposition, qui prend article, qui devront prendre place dans le code civil, au chapitre du louage, à la suite de l'article 1780, porte que quiconque emploie les services d'autrui est tenu de la garantir contre les accidents résultant du travail dans n'importe quel métier, ainsi que dans les compagnies de chemins de fer, à moins que l'employeur ne prouve que les accidents sont survenus par la faute de la victime.

D'après les principes généraux de notre législation, on sait combien il est difficile pour un ouvrier réduit au chômage par une blessure grave, de réaliser des dommages-intérêts à son patron, même avec l'assistance judiciaire. Sans avoir un très grand nombre de procès n'ont pas besoin d'être mis en demeure par une assignation en un jugement pour l'adjudicataire largement un ouvrier mutilé ou brisé dans leurs usines. Mais certains employeurs, avec la législation actuelle, peuvent abuser de leur situation et spéculer sur la difficulté d'une action judiciaire pour refuser une juste indemnité à des ouvriers obligés de prouver que l'accident a eu lieu par suite d'un vice de construction ou de surveillance des machines.

M. Martin Nadaud, avec son cœur généreux et un vieille expérience des choses de l'industrie, a pris l'initiative d'une réforme qui recevra l'obligation de la propriété. Ce sera dorénavant, si son système est adopté,—ce dont nous ne doutons pas,—au patron à prouver, en cas d'accident, que tout a été prévu et toutes dispositions pour couvrir les engrenages, les chaudières, les courroies de transmission, etc., etc., ont été prises par lui, et à établir, s'il y a lieu, que l'accident a eu pour unique cause l'imprudence trop commune chez des ouvriers qui, habitués à vivre perpétuellement côte à côte du péril, en arrivent à ne plus y faire attention.

Cette proposition Martin Nadaud, très-favorable au ouvriers, ne manquera, croyons-nous, d'être vivement critiquée par les chefs d'industrie, à qui il ne se sera pas malaisé de prouver, s'ils sont vraiment exempts de tout reproche, que les mesures de sûreté prescrites par les inspecteurs des machines à vapeur sont en pratique professionnelle est été remplies. En réalité, l'obligation de la preuve imposée à l'employeur établit entre le patron et l'ouvrier; elle équilibre une garantie en faveur, comme on emploie pour la forme, un privilège dont nous ne voudrions pas, quant à nous, consentir que nous nous fassions de tous les privilèges.

Le droit à l'indemnité sera acquis à tout ouvrier blessé ou supposé victime du fait d'autrui, sauf preuve contraire. Et cette preuve est bien plus facile à administrer pour le chef d'atelier que pour le simple ouvrier retenu au lit par les suites de son accident et dont la famille n'a pas les moyens de faire Paveau du tribunal de justice.

Espérons donc que la générosse initiative de M. Martin Nadaud sera couronnée de succès. La modification d'une disposition du code civil rédigée bien avant l'invention des machines à vapeur, écrite et remaniée par un avocat pour être sérieusement contestée, même par les légistes. A un état de choses nouveau il faut une procédure judiciaire nouvelle.

La proposition Nadaud sera donc votée par la Chambre des députés, et on veut ne contribuons pas pour, car on avons la ferme conviction, de faire disparaître ou du moins à atténuer l'antagonisme entre ouvriers et patrons, antagonisme que certaines gens cherchent à entretenir avec tant d'acharnement et de dé-mauvaise foi pour s'en faire une arme contre la République.

(*La République française.*)

Henry Clay, petit-fils du grand orateur, écrit vous, il y a un an, en Connecticut, dans le but de faire partie de l'expédition de Hovgate. L'expédition n'eut lieu ni, et M. Clay fut laissé seul, en plein de cette nord dont il désirait faire la découverte. Ses lettres de notre compilation stérile, le voyageur songea à regagner ses pénates. Ce fut en traîneau, ayant des chiens pour moteur, qu'il a pu se rendre un port et de là revenir chez lui, en Kentucky.

—Un mémoire d'ouvrier gaster:

Avoir cherché une faite de gas..fr.	1 00
Pavoir trouvé de.....	5 00
Pavoir bouché.....	1 25
Mais cela ne vaut pas cette autre note d'un fantaisiste :	
Avoir essayé de dégeler le tuyau de la pierre à évier.....	1 50
Etat presque parvenu à le tourner le robinet..	1 50
Pour...1 m t 1/2.....	3 00
.....	2 25

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nile-Orléans, 1er décembre 1881.—Température—Temps généralement froid et partiellement couvert, pluies locales, suivies d'une hausse du baromètre, et vents du nord à l'ouest.

Température du 30 novembre 1881
Thermomètre de U. DUSSARD, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin.....	56	13
Midi.....	64	18
3 P. M.....	68	20
6 P. M.....	65	18

Moyenne, 30 novembre, 2 h. 56. P. M
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Augusta, Ga.....	39	Louisville, Ky.....	46
Atlanta.....	36	Memphis, Tenn.....	42
Cincinnati, O.....	47	Mobile, Ala.....	52
Cairo, Ill.....	40	Montgomery, Ala.....	47
Chattanooga, Tenn	41	Nashville, Tenn.....	44
Cincinnati, O.....	42	New Orleans, La..	52
Davenport, Iowa..	32	Natchez, Miss.....	54
Dubuque, Iowa..	28	Pittsburgh, Pa..	44
Galveston, Texas..	60	Savannah, Ga.....	42
Indianola.....	70	Shreveport, La.....	51
Keokuk, Iowa..	45	St. Louis, Mo.....	44
Key West, Fla....	73	St. Paul, Minn.....	35
La Crosse, Wis..	33	Vicksburg, Miss..	50
Leavenworth, Kan	37	Hankton, N. T.....	30

Hauteur des eaux au-dessus du l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta.....	5.10	Nashville, Tenn	9.10
Cairo, Ill.....	33.01	New Orleans"..	6.04
Cincinnati, O..	17.60	Natchez, Miss..	3.11
Davenport, I..	7.10	Pittsburgh, Pa..	2.04
Keokuk, Iowa..	11.06	Shreveport, La..	17.06
La Crosse, Wis..	4.07	St. Louis, Mo....	21.01
Leavenworth, K.	6.01	St. Paul, Minn..	2.05
Louisville, Ky.	9.09	Vicksburg, Miss	34.03
Memphis, Tenn	26.09	Yankton.....	2.00

* En hausse du niveau de l'année passée de 1874.

A. J. ARMSTRONG,
Private Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits aux bureaux de santé dans les 24 heures

Mariages.

Edward Page à Mlle Rosalie Butler,
Charles Hoppe à Mlle Ferdinand Wolf,
Clifford Hall, Jr. à Mlle Sarah A Wilson,
Hy Kahler à Mlle Lena Tesch,
Joseph Labenstein à Mlle Olivia Burke,
Berkus Harrison à Mlle Josephine Bulow,

Naissances.

Mme J B McClellan, un garçon, 17 nov,
" Louis Schoen, une fille, 20 nov,
" Jos A Bedell, un garçon, 14 nov,
" Henry Arnold, un garçon, 1er nov,
" Chas Wagner, une fille, 22 nov,
" Jos P Ryan, une fille, 10 sept,
" B T Edwards, un garçon, 27 nov,
" Chas Wagner, une fille, 6 nov,
" John Gilmore, une fille, 2 sept,

Decès.

Lyon B Mackie, 7 jours, No 15 rue Seminary,
Charles Pierce, 64 ans, No 124 rue des Remparts, hydropisie,
John Barkley, 60 ans, No 73 rue Lesseps, maître d'hôtels,
Bertha Gerrard, 4 ans, No 1622 rue Ste Anne
Elizabeth Hall, 63 ans, No 1 Hall Place,
Magdalena B Hoch, 3 semaines, No 54 rue Marais,
Mme Pontleroy, 65 ans, No 416 rue St Charles
Warren J David, 3 mois, cale Septième et Canal,
Frederick A Koehler, 20 ans, cale Remparts et Pyramides,
John Reter, 3 mois, cale Musique et Chalmette,
Katie D Keenan, 20 ans,

Voyageurs arrivés aux principaux Hôtels.

HOTEL ST-CHARLES.

M S Thomson et femme, Atlanta; A C Danner et femme, Augusta; Jas Dascon, W Rochill, R S Handy, Phil; J Wyman, W H Barron, N H Morgan, Wm Cooper, N J Fogarty, H L Graves, Cincinnati; C Hall, W S Hall, Louisville; Jas C Hoskins, Memphis; Jas Stewart, Nashville; Chas Grandi, C O Barr, W L Miller, Miss Dribner; G A Bennett, Ellis Bennett, Nouvelle-Orléans; J A Bliss, R M Kyle, J A Cooney, A S Kyle, J M Kyle, W W Cooper, J W Cooper, H A Williams, H T Bell, G T Stewart, J F Boynton, W R Young, Mississippi; J Floyd King, Washington; Jas H Gaines, W A Shaller, F P Townsend, Lexington; H Hyde Hall, Baltimore; W M Keene, Alabama; J Hall, Montgomery; Jno M Bell, Texas; Jno Jones, Lafayette; Fa, J F Gelmore et femme, J S Grifith, Ellis Griffith, T D Lancaster, Texas.

CITY HOTEL.

D A Broad, Monroe, La; W R Moore, Los; J S McClellan, Ind; J Cheek, Chas Doyle, Gonzales, Tex; Jas M Madison, Memphis; Jno B A Bennett, Pittsburgh, Pa; P J Cooke, Phila, Tex; G W E Reed, Philadelphia, Pa; S D Bechtel, Reading, Pa; R B Turner et femme, Miss; J W Stewart, M R Stewart, T H Stewart, Miss; O Cross, Texas; S S Ford, A White et famille, W M Hughes, Memphis; F Schiller, San Antonio; J B Yalkerly, T J Bisterd, H C Dodge, Jas Gaither, J Monteith; J Nathan Latting, Jacksonville; St-Christ; W O Donnell, Mississippi; Thos Fowler, New York; Ben Wetherby, Mississippi; J T Wood, Ala; Miss; G P Tucker, Mississippi; Mississippi; Miss Mack, Miss Hooper, Boston; J H Davis, H D Lorraine, F L Bonney, J H Binford, R J Hunter, Jr, Miss Mary D MaHoe, Hazlehurst, Mississippi; Miss Hoover, N O Overhaus, Dr R Mack, Dr F P Jaeger, Miss J O F P Mack, Miss; Miss Rev J Mahon, Oakland, miss; Miss F F Martin, Mlle M Martin, Mlle Courtney, Miss; Miss Wheeler, Miss; Miss K Gaines, G Howard et femme, Miss Chas Bowen, Durant, miss; Mlle Fanny Logan, Geo C Byrick, Jackson, miss; G A Hill, F M Dennis, E M Harrison, Natchez, miss; A J Hollins, Orrysal Springs, miss; Jessee Phillips, Jas Hunter, Miss; Miss H Hall, W K Tenor, Canton, miss; D W Hunter, Winona, miss; J T Pershing, miss; Miss Alice Short, W O Hunter, Durden, miss; Miss Hubert, F M Triplett, W W Blaylock, Carthage, miss; T W Martin, Winona, W M Jacks, Jackson, miss et enfant, miss Kate et Lilley Caldwell, Miss; Miss Bride, J A Reid Miss Carrie et Jos Reid, W M Reid, G Nichols, W W Mellick, J F Williamson, Canton, H T Aikins et 2 enfants, Miss; Miss Vera, T McConnell, W F Stanley, H A Bahn, J W Smith, Miss S Bynes et 3 enfants, Miss; A Beasley, ville; Dr H Yandell, Texas; Miss J Garner, San Francisco; C L Fulton, Phil; J W Osmond, Miss; H F Hollingsworth, Mississippi; Monroe; J G Garrison, Wm G Harper, Richmond, Va; Dr L H Davis et fille, Woodstock, Illinois; Miss Hamilton, H F Hall, Cincinnati; Edward, Illinois; miss Lula Ragsdale, Brookhaven, H P Adams, T L Oliver; Miss; M K Williams, Arch; R H Hoffman, Chas Hoffman, Miss; Miss Rose Stone Line, H B Smith, Texas; W F Bloomfield, Miss; Miss Ida Simmons, Miss Mollie Higgy, Corydon, Miss; Miss Mary Hunter, Jno H Rice, Natchez, miss; H A Waldron, Batesville, Ark; R S Webb, Carrollville, Ky; Isaac Wise, Abbeville, serv; H O Pellerin, Nouvelle-Orléans; Chas Simmons, L O Fleming, Pellicia; C Lagrue, Lafourche; A A Cole, Miss; S Fulks, Black Hawk; Pierce Butler, Canal; Whitehall, Lou; Jas P Butler et famille, Natchez, miss; I W Jones, Madison Station, Mississippi.

Cour Criminelle du district

—A la section B (juge Lemeunier) :—Jean Lonstenot, accusé de vol de $15 à Henri Weber, accusé d'avoir, le 29 mai dernier, sans y être autorisé, pris possession, dans l'intention de se l'approprier, dans la succession de Charles Hénéker, cinq dollars.

Wm. Roger et Joseph Cowden, prévenus de vols de fait, se sont reconnus coupables d'attaque.

Charles Lynch et François Bellevue, accusés d'vols entrés, de jour, dans une maison et d'y avoir commis un vol; Sam. Moulton, de bienvenue, est été trouvés coupables.

Albert Murray et Mike Kenna ont été condamnés, le premier à dix jours de prison de paroisse, pour vols de fait, le second à un mois à la même prison, pour attaque.

L'affidavit fait contre Gus. Thompson, accusé d'être entré, de jour, dans une maison, avec effraction et d'y avoir commis une vole de fait; celui contre A. H. Wells ou Lawler, accusé d'obtention d'argent sous de faux prétextes, ont été mis hors de cour.

Le ministère public a renoncé à la poursuite de Lizzie Randall et de Phoebe Jackson, accusées de vols de fait.

Cour du juge Hiltenbergher.—Laurent Gallagher et Mme Delorme, convaincues d'ivresse, ont été condamnées à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Robert Hardy, accusé de vol, a été acquitté.

Henri Jones et Mary Jones étaient accusés d'ivresse et de bris de paix; le premier a été condamné à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police; la seconde a été renvoyée de la plainte.

Etienne Pigot, accusé de bris de paix et de tapage nocturne; Joe Thomas, de bataille et de bris de paix; Gustave Dubac, de vol de fait—ont été requis de donner un cautionnement de $250 en attendant l'instruction.

Henri Train, accusé d'être dans une disposition à commettre un bris de paix, d'un moment à l'autre, a été requis de fournir un cautionnement de $200 pour répondre de sa bonne conduite pendant six mois. N'ayant pu fournir le cautionnement, le magistrat l'a condamné à vingt jours de détention à la geôle de police.

John Stewart, convaincu d'ivresse, de bris de paix et d'attaque à main armée sur Sébastien Bender, a été condamné à $200 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Cour du juge Davey.—Jos Antoine, accusé de port d'armes cachées, a été acquitté. La cour criminelle du district.—Cautionnement de $250.

Jos Hardin, convaincu de n'avoir eu aucun moyen d'existence, a été condamné à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Dick Johnson, Robert Burks, Jake Willis et M. Sivel, prévenus de vols de fait, ont été heureux un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

Une scène à la cour du recorder Davey. — James O'Brien ayant insulté Charles Henderson, qui venait de nommer Lamothe, rue St-Charles, près Commerce, a été frappé par Henderson, qu'un policeman a arrêté. O'Hara dîné livre a, lui aussi, été devant.

Hier matin, ils ont comparu devant le recorder Davey. Avant l'arrivée du magistrat, Lamothe s'entretenait de ce qui s'était passé; John Hurvet s'est avancé sur O'Hara et lui a donné s'il pu, distance à nouveaux Henderson; O'Hara lui ayant répondu négativement et déclaré qu'il était disposé à se battre avec Henderson à chances égales, il s'en est suivi une discussion animée, puis une distribution mutuelle de vigoureux coups de poing.

Quelques personnes qui se trouvaient dans l'ancienne de la cour allégeant que Barrett a été un plaisir de un passe et en a porté plusieurs coups à O'Hara sur la tête. De dernier, en croyant d'arracher l'arme des mains de Barrett, a été frappé à la figure par Henderson.

L'officier de police Hanley a fait prisonniers les trois hommes et les a conduits à la station.

Au moment où il entrait avec eux dans les bureaux du greffier, O'Hara et Henderson se sont colletés et donné des coups de poing. Après beaucoup de peine on a réussi à les séparer et à les enfermer.

Lorsque le recorder Davey est venu essayer son siège, on lui a raconté la rixe; il a ordonné à l'un de ses officiers d'amener les trois inculpés au banc des accusés et les a condamnés à $25 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Meeting annuel de la Bourse au Coton.—Le meeting annuel de la Bourse au Coton de la Nile-Orléans, a eu lieu, hier soir, à sept heures. Le meeting a été appelé à l'ordre par le Président Avey; M. H. J. Hester faisant l'office de secrétaire.

Après quelques remarques faites par le Président, les rapports annuels des différents comités ont été lus, adoptés et l'insertion sur le registre aux minutes, a été ordonnée.

Sur motion de M. Martin des remerciements ont été votés au Président pour l'habileté et la courtoisie qu'il a déployées dans l'exercice de ses fonctions.

Sur motion du général Bussey, des remerciements ont été également adressés à M. Hester et à ses assistants.

Paragraphes.—Hier, à midi, M. W. I. Hodgson, contrôleur, en présence du Conseil de ville, a mis à l'enchère le contrat pour l'extinction des incendies dans le septième district, Carrollton, durant cinq années, à dater du 1er janvier 1882. Le marché a été adjugé à M. Philippe Mitchell; [président de l'association de charité des pompiers du septième district], à raison de $12,500 par an.

—M. Geo. MacCloskey a reçu, hier, du gouverneur, la mission de représenter la paroisse d'Orléans à la convention nationale des cultivateurs de coton.

—Le gouverneur a nommé, hier, M. Emile Elvire notaire de la paroisse Iberville; M. Frank H. Carleton comptabiliser of deeds de la Louisiane en remplacement de Charles Blandin et Joseph Popelus, tous deux de couleur, qui été devenus à la station du cinquième précinct pour bataille et bris de paix.

—Une lampe remplie d'huile de charbon a fait explosion à la résidence de M. J. Bell, No 106 de la rue Prieur. Il n'y a pas eu de dégâts.

—Robert Jenkins, Jim James et John McGraw, tous de couleur, prévenus du vol de quinze piastres, ont été arrêtés dans la rue Tréma, près Conti.

—Lizzie Fondercarr, accusée d'avoir blessé Marie Anna Kenney, a été arrêtée dans la rue Dauphine, près Orléans.

—Evans Ferdinand, âgé de vingt-quatre ans, a été envoyé à l'hôpital, de la station du nord.

—William Sherry, prévenu d'avoir battu Willie Thompson, petit garçon, a été arrêté à Algier.

—John Glasser, que James Wingfields accuse d'avoir menacé de le tuer, a été arrêté en même endroit.

—A la cour civile de district, la succession de Mme veuve M. Hermann est ouverte.

—La "société pie bienfaisance des garçons restaurateurs donne un bal qui aura lieu, le samedi, 17 décembre, à l'Odd Fellows Hall. Le prix du billet est fixé à $1. La commité des préparatifs se compose de MM. F. Wagner, chairman, G. Chemin, B. Garcia, E. Mayer, P. Regnes.

—Le gouverneur, avec l'approbation de l'Exécutif général, a gracié, hier, Mme Mathilde Hayes, condamnée, le 19 décembre, par l'hon Lemeunier, juge de la cour criminelle du district, à un mois de prison de paroisse, pour attaque. La pétition présentée au gouverneur est appuyée par le juge Lazarberg, qui dit qu'il a été induit en erreur par l'exposé de la condamnation, que Mme Hayes avait donné un jeune enfant qui lui a besoin de ses soins et, qu'en outre, elle en a un second malade.

—Joseph Antoine, c, prévenu d'ivresse et de port d'armes cachées, a été arrêté à l'encoignure Camp et Washington.

—John Reed, c, est mort subitement, au No. 321 de la rue des Remparts, près Deloré.

—Une petite fille de Mme Wells a été mordue par un chien féroce, à la station du deuxième precinct.

—Le balcon de la maison No. 270, de la rue Tchoupitoulas a croulé; personne, heureusement, n'a été blessé.

—Dans les vingt-quatre heures expirées hier matin, à cinq heures et demie, la police a fait 50 arrestations, dont 15 dans le premier "precinct," 17 dans le troisième, 6 dans le quatrième, 3 dans le cinquième, 3 dans le sixième, 2 dans le huitième, 4 dans celui du port. Elle n'en a opéré ni dans le deuxième, ni dans le septième, ni dans le sous-septième, ni dans celui des faubourgs.

—Hier, à quatre heures de l'après-midi, le caporal Conrad a tué un chien enragé à l'encoignure Commune et Franklin.

—M. Sobel a été arrêté, hier matin, à neuf heures et demie, au No 85 de la rue Delile, pour vols de fait.

—Hier soir, à huit heures et demie, un incendie a été promptement éteint "au deuxième étage de la maison de M. D. J. Lauterbach, au coin de la rue Bienville et du passage de la Bourse. On ignore comment le feu a pris. Les dégats à la literie sont d'une trentaine de piastres.

—Hier matin, vers onze heures, James McGowan employé à bord du steamer F. Lanchal, amarré au pied de la rue Quatrième, a été grièvement blessé par une balle de coton qui lui est tombée sur la tête. On l'a transporté à sa résidence, rue Lesseps, près Première, où il a reçu les soins nécessaires.

—Hier soir, à six heures et demie, le policeman Collins a vu un nègre qui occupait de voyager cinq oceaux, au propriétaire de magasin d'épiceries du coin des rues Franklin et Bienville. Il s'est en vers ce et a demandé au nègre où il avait pris les oceaux; celui-ci a répondu que son bourgeois les lui avait donnés en paiement de son travail; à peine avait-il prononcé ces paroles qu'il s'est enfui, laissant derrière lui les oceaux qui ont été déposés à la station du quatrième "precinct."

—Le grand jury a trouvé, hier, Bon à poursuivre Dave et Mike Hennessy pour le meurtre de Thomas Devereaux. Un acte signé du Dr de Roaldes déclarant que Mike Hennessy était trop malade pour comparaître en cour, le renvoya à demain un ordonnement de $250,000 en attendant le jugement.

—Hier soir, Eugène Dunn, c, âgé de onze ans, a été écroué à la station centrale. Il est accusé d'avoir enlevé quelques centaines d'un tiroir, au magasin de Simon (Mc'Grady, coin Prieur et Commune.

—Henry Kaufman, boulanger, souffrait depuis quelque temps, d'un ulcère à la jambe droite; hier soir, à neuf heures et demie, l'ulcère s'est ouvert subitement et Kaufman a été transporté à sa résidence rue St. Bernard, près Célestine. On dit que des plus critiques ayant perdu une grande quantité de sang.

—Hier, le chef de la police a fait les changements suivants : Le capitaine Galvin, commandant du premier précinct, passe au sixième et le sergent Rowley, du sixième, au premier.

—M. Cavillier-Fleury rend compte ainsi qu'il suit, dans le *Journal des Débats*, du duel sanglant arrivé à M. Robert de Wint :

M. Cornelis de Witt, ancien sous secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur, gendre de l'illustre ministre du roi Louis-Philippe, vient d'être tué en duel. Ce qui avait récemment encore perdu une de ses filles, vient d'être cruellement éprouvé dans la personne de son second fils, le nom de Robert. Dimanche dernier, au moment où ce jeune homme, accompagné d'un garde, revenait le soir au Val-Richer, après avoir visité un des bois voisins faisant partie du domaine, son fusil de chasse qu'il portait sur l'épaule partit subitement et l'atteignit à la tête. Le garde donna à quelques distance. On croit que c'est en mettant une balle où l'arme se serait accrochée que M. de Witt a été frappé. Quoi qu'il en soit, le malheureux jeune homme ne s'est pas relevé. "Il n'a eu le temps, nous dont son frère dans une touchante lettre, ni de parler ni de souffrir..."

Un jeune femme, mère d'un enfant de deux ans, l'attendait au château. La, le deuil était grand, et il est plus facile de se figurer que de peindre le désespoir de ce père, de cette veuve, de toute cette famille atteinte par un coup si foudroyant du moment où ils journaient tous, en toute confiance, de l'union la plus douce et la plus sereine.

C'est mercredi 9 qu'a eu lieu l'inhumation de M. Robert de Witt. Il est venu reposer auprès du grand homme d'Etat, son aïeul, entre sa mère et sa sœur, dans cette sépulture de famille où la mort suivant le mot de Bossuet, "semble n'être prenne de remplir les places," et où le jeune Robert, plaçant par tous les sentiments de cette douloureuse circonstance, sera pas moins pour toutes les qualités qui le distinguaient, par les nombreux et fidèles amis de sa famille et de son nom.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

WASHINGTON.

Procès Guiteau.

Washington, 30.—La cour est nouvellement d'une foule compacte, ce matin, à l'ordonnance. Guiteau reprend la barre des témoins en reconnaît certains projets. Il est ensuite interrogé sur les documents produits par le gouvernement à l'audience. Il en est de même croyances que le commencement et il explique en quoi elles consistent. Il raconte ses épreuves pendant les quatre dernières années, ses dettes de droits à payer pour donner des conférences et vendre son livre. Il rend aussi compte de ses visites à la Maison Blanche, au département d'Etat, à la poursuite d'un emploi; il expose comment il a reçu l'inspiration de faire disparaître le président.

A midi, la séance est suspendue.

A la rentrée en séance, M. Scoville achève l'interrogatoire de Guiteau, puis celui-ci est contre-interrogé par M. Porter, à un long et rigoureux contre-interrogatoire.

A la rentrée de séance le prisonnier est de nouveau interrogé par M. Scoville sur un croyons que relative à Portland, Blaine, Conkling, Gaines—J'ai toujours eu une grande foi dans une providence spéciale. Il y a quatre différentes occasions dans ma vie où je crois avoir reçu une inspiration spéciale :

1° Quand j'ai quitté la communauté d'Oneida.

2° Quand j'ai abandonné mes huit années d'études pour devenir avocat.

3° Quand j'ai pensé que le peuple est le meilleur mouvement d'envoyer un homme de loi, à Chicago, pour aller faire des lectures et travailler pour le Seigneur.

4° Je crois avoir reçu de Dieu l'autorité Président. Ce sont là les quatre circonstances dignes de mention où j'ai cru avoir été inspiré.

M. Scoville—Je crois que vous venez de une providence spéciale qui vous protège.

Guiteau—Je l'espère. Je crois que l'intention du Seigneur, tout le temps que le me suis occupé de théologie, allait faire des conférences et à la donner le pays.

Deux ou trois fois, j'ai failli être victime de sérieux accidents; mais le Seigneur m'a épargné. Depuis que je suis ici, on a tiré 3 fois sur moi, j'ai toujours été manqué.

Dans quelle occasion épisode avez-vous été poursuivi par un cheval emballé?

—Je crois avoir eu la vie sauvée ainsi, à New-York, lorsque j'ai sauté à bas d'un train allant à toute vitesse, à Jersey City.

Une autre fois à Syracuse, nous nous croyions tous perdus à un certain moment.

Avez-vous été rappelé après le Seigneur d'épargner ma vie; mais j'étais parfaitement résigné à la volonté du Seigneur. Je ne sentis heureux que lorsque j'ai été convaincu que c'était la volonté de Dieu.

Vous avez été poursuivi par un cheval